

PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
L'ACADÉMIE  
DES SCIENCES,  
BELLES-LETTRES  
ET ARTS  
DE ROUEN

ROUEN : QUELLE MÉTROPOLE ?



ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN  
2016

# **ROUEN : QUELLE MÉTROPOLE ?**

**Précis analytique  
de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres  
et Arts de Rouen**

**2015**



# **ROUEN : QUELLE MÉTROPOLE ?**

**Précis analytique des travaux  
de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres  
et Arts de Rouen**

**2015**



Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen

## ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs  
toute la responsabilité des opinions  
et des propositions consignées  
dans les ouvrages lus à ses séances  
ou imprimés par son ordre.  
Cette disposition sera insérée,  
chaque année,  
dans le *Précis* de ses travaux.

*Ont apporté leur soutien à l'organisation  
du colloque et à la publication de cet ouvrage :*



**Lubrizol**



**Deloitte.**

*Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction,  
sous quelque forme que ce soit, réservés pour tous pays.*

© Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, 2016

*Hôtel des Sociétés Savantes  
190, rue Beauvoisine • 76000 Rouen*

ISSN 1154-7707 • ISBN 978-2-9549009-2-6

**ROUEN,  
UNE MÉTROPOLE ATTRACTIVE  
EN MATIÈRE DE CULTURE  
ET DE PATRIMOINE ?**



# COMMENT VALORISER LE PATRIMOINE DE LA MÉTROPOLE ROUENNAISE ?

par M. Guy PESSIOT

*Membre titulaire de l'Académie,  
président de Rouen Normandie Tourisme et Congrès,  
élu en charge du patrimoine à la Ville de Rouen*

Le thème de cette communication porte sur la mise en valeur du patrimoine de la Métropole Rouen Normandie. Avant d'essayer de répondre à cet enjeu, très important à nos yeux, je vous propose de nous poser une question préalable : le patrimoine est-ce si important que cela ?

## **Le poids du patrimoine**

La question peut se poser effectivement. Car si nous souhaitons mettre en avant, faire rayonner à l'échelle de la Métropole notre dynamisme, notre jeunesse, nos capacités d'innovation et de création, nous devons peut-être éviter d'avoir trop le regard fixé sur le passé, dans le rétroviseur, composante essentielle, mais non unique, de notre patrimoine. Le passé, pensent certains – et je m'empresse de dire que ce n'est pas du tout mon cas –, ce n'est pas le futur, cela n'a pas d'avenir. Et, pour aller dans ce sens, nous pouvons constater effectivement que ce ne sont pas toujours les villes aux plus riches patrimoines qui ont les meilleures images ou la plus grande attractivité.

Des villes comme Nantes, Montpellier et Rennes ont une meilleure image en termes d'attractivité que Rouen, ville pourtant bien plus riche qu'elles en patrimoine. Rouen est en effet la ville de France de plus de 100 000 habitants (avec Nancy) qui présente la plus forte densité de



monuments protégés au km<sup>21</sup>. Et on pourrait en dire autant des musées avec un record en nombre par habitant, un sujet que développera certainement, Sylvain Amic, directeur des musées de Rouen.

Pour poursuivre sur cette idée iconoclaste, qu'encore une fois je ne partage pas, on peut dire que dans une certaine mesure nous sommes comme encombrés, alourdis par notre patrimoine, par notre passé. C'est vrai, ou en partie vrai, à la fois sur le plan de nos budgets et aussi sur le temps d'occupation de nos esprits.

Le patrimoine, à Rouen, son entretien, sa restauration, sa valorisation, nécessitent, d'une façon continue et cela depuis des siècles, des millions d'euros, autant d'argent qui, en période de budgets serrés, n'est pas consacré à d'autres priorités et, pour rester dans le domaine culturel, n'est pas dirigé vers la création ou le spectacle vivant. Il en est de même dans l'occupation des esprits. J'ai toujours été frappé par le temps passé par les nouvelles personnes nommées à Rouen, les hauts fonctionnaires, les préfets, etc., pour assimiler toute l'histoire de notre territoire, pour connaître notre riche patrimoine, pour parler «le Rouennais» sans faute. Il est bien évident que ce travail d'assimilation est bien plus rapide au Havre qu'à Rouen, pour ne citer que cette chère ville voisine, ce qui permet aux Havrais, c'est un constat que nous pouvons tous faire facilement, sans chauvinisme, d'être plus tournés vers la modernité, la création, vers l'avenir en un mot.

Tout cela n'est que très partiellement vrai, et je crois, en espérant que vous penserez comme moi, qu'il ne faut pas, comme le font trop facilement certains, toujours associer le patrimoine au passé et l'opposer systématiquement à la création. Il faut plutôt, et c'est la politique que nous menons à l'échelle de la Ville de Rouen et de la Métropole, conjuguer patrimoine et création, mémoire et modernité<sup>2</sup>.

Notre présent c'est tout d'abord un passé qui dure, et qui doit durer car nous pouvons, et nous devons, en être fiers. Mais notre présent, c'est aussi le futur que nous devons préparer, accueillir, construire. Nous sommes aussi les acteurs de la création du patrimoine de demain.

---

1. 228 monuments (ou maisons) protégées pour 21 km<sup>2</sup>, soit presque 11 monuments par km<sup>2</sup>, record de France.

2. C'est ce que nous avons fait, par exemple, pour l'Historial où, à côté d'importantes restaurations patrimoniales, nous avons mis en œuvre les technologies les plus innovantes pour animer le lieu. Il en est de même avec l'appel aux artistes vivants dans le cadre du programme «Rouen impressionnée», lors du Festival Normandie impressionniste.

## **Des actions non contestées aux retombées multiples**

Notre patrimoine, c'est tout d'abord une responsabilité, un héritage (comme disent les Anglais) que nous ont légué des générations précédentes et que nous devons transmettre à la postérité, à nos enfants et nos petits-enfants.

L'entretien et la mise en valeur de ce patrimoine font consensus. Ces actions ne sont pas contestées. J'ai dirigé, par le passé, un institut de sondage et j'ai constaté, à plusieurs reprises, que la mobilisation en faveur du patrimoine était l'action ou l'une des actions qui recueillait le maximum d'approbations, d'assentiments de la part des habitants des collectivités.

Nos concitoyens sont contents de vivre dans un environnement au patrimoine conservé, ils sont heureux de s'approprier l'histoire de leur territoire, mise en valeur, mise en lumière.

Important pour le bien-être et le bien-vivre de nos habitants, le patrimoine, ou les patrimoines, car le terme est pluriel, sont également essentiels pour nos visiteurs. Visiteurs touristes, bien entendu, mais aussi pour les cadres, chefs d'entreprise, étudiants séjournant pour une raison ou une autre dans notre région et que nous souhaitons attirer et retenir.

Le patrimoine, aux côtés des équipements collectifs, des politiques culturelles et événementielles, joue un rôle important dans la formation de l'image, dans l'attractivité de notre territoire. Le patrimoine monumental, bien entendu, mais aussi le patrimoine naturel, très important dans notre Métropole réunissant 71 communes, le patrimoine gastronomique, ainsi que le patrimoine immatériel lié par exemple aux grands personnages de notre Histoire commune, de Jeanne d'Arc à Flaubert, de Corneille à Monet, de Géricault à Duchamp, sans oublier le patrimoine scientifique et industriel ou celui fluvial et maritime, et je pourrais allonger la liste, tant notre palette de patrimoines figure parmi les plus riches de France.

Même si Rouen n'est pas, et ne doit pas être, qu'une ville de patrimoine, qu'une ville musée, nos patrimoines sont une composante essentielle de notre économie touristique, un des rares secteurs d'activités où nous pouvons prévoir, sans risque de nous tromper, un développement important dans les années qui viennent.

Les retombées du tourisme sur le territoire de la Métropole, nous les avons calculées, ce sont 210 millions d'euros de dépenses par an<sup>3</sup>, dans nos lieux touristiques, nos commerces, nos hôtels et restaurants,

---

3. Étude MKG sur les retombées économiques du tourisme pour la Métropole de Rouen Normandie, 2014.

en ne comptant uniquement que les personnes qui viennent de plus de 100 km, c'est-à-dire les personnes extérieures à ce qui est encore la Haute-Normandie pour trois petits mois. Ces 210 millions d'euros sont à compléter par les dépenses touristiques des habitants de notre région (au moins autant), et à rapprocher du chiffre d'affaires annuel des commerçants du centre-ville de Rouen, qui tourne autour du milliard d'euros.

Dernier élément mettant en avant l'importance de la mise en valeur de notre patrimoine, et je ne fais que le citer sans développer, ce sont les métiers de la restauration et de la création, c'est le maintien des savoir-faire dans notre territoire, un travail artisanal de haute qualité où des centaines d'emplois rares et très qualifiés sont en jeu.

### À l'échelle pertinente de la Métropole

Ceci étant précisé, et je pense qu'il était nécessaire de le faire, j'en arrive au titre même de notre communication, titre arrêté avec notre Président Nicolas Plantrou : « Comment valoriser le patrimoine de la Métropole rouennaise ? »

L'échelle retenue dans ce colloque est celle de la Métropole. Elle dépasse donc largement les patrimoines déjà très riches de la ville de Rouen, en y ajoutant ceux de 70 autres communes, notamment deux abbayes exceptionnelles, Saint-Georges et Jumièges, et bien évidemment un patrimoine naturel de première importance, des forêts en grand nombre et 120 km de berges de l'un des plus beaux fleuves de France.

Cette échelle métropolitaine est celle qui convient pour prendre en charge la mise en valeur de notre patrimoine et, en particulier, celui tout à fait exceptionnel de la ville de Rouen *stricto sensu*, commune qui est riche du patrimoine d'une ville de 400 000 habitants, patrimoine qu'il vaut mieux faire financer par une collectivité de 500 000 habitants que par une commune de 120 000.

Certes, vous me direz que la charge du patrimoine n'est pas encore une compétence métropolitaine, comme cela a été décidé, à Rouen, pour le tourisme, et comme elle le sera dès l'an prochain pour les musées<sup>4</sup>.

Vous avez raison, la Ville de Rouen reste propriétaire, et donc responsable, de ses nombreuses églises – pour ne citer qu'elles –, mais je

4. La loi NOTRe, même si elle maintient la clause de compétence générale entre les collectivités pour la culture, le sport et le tourisme, n'inclut pas la mise en valeur du patrimoine dans les compétences obligatoires des EPCI (Établissement public de coopération intercommunale). Il en est de même pour la loi Pellerin, instituant « les cités historiques » (fusion des secteurs sauvegardés, des ZPPAUP – Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager – et des aires de mises en valeur de l'architecture), en cours de discussion entre les Assemblées au moment du colloque.

constate, et nous pouvons nous en réjouir, plusieurs initiatives volontaristes de la Métropole favorables à cette importante dimension patrimoniale, et qui épaulent très efficacement la Ville de Rouen dans ce domaine.

D'abord, la Métropole a obtenu le label Villes et pays d'art et d'histoire en 2012. C'est l'un des plus importants de France. Ce label recouvre une équipe pointue, des publications et des actions tout au long de l'année pour mieux faire connaître les richesses des communes de la Métropole, à leurs habitants et notamment aux plus jeunes.

Ensuite, nous pouvons nous réjouir que, face notamment aux difficultés budgétaires rencontrées par la Ville de Rouen, la Métropole ait accepté de prendre à sa charge un certain nombre d'opérations de valorisation de notre patrimoine, avec l'aide, selon les cas, de l'État, de la Région, du Conseil départemental, de la Ville ou du mécénat qu'il ne faut pas oublier.

1° Il en est ainsi de l'Historial Jeanne d'Arc, nouvel équipement touristique et culturel ouvert en mars 2015 qui est aussi une très belle restauration d'espaces de notre archevêché fermés depuis des siècles au public. Les trois quarts des sommes consacrées à l'Historial l'ont été pour cette restauration.

2° Le Panorama XXL des quais de Rouen, créé à l'initiative de la Métropole, est un enrichissement considérable de l'offre touristique de notre territoire (120 000 visiteurs pour le panorama de Rome), mais c'est aussi une réalisation culturelle et patrimoniale d'importance, comme nous le verrons notamment en mai 2016 avec le panorama de Rouen 1431, au temps de Jeanne d'Arc, une grande première !

3° La Métropole, avec l'aide de l'État, de la Région et de la ville de Rouen (le tour de table est encore ouvert) a également décidé de mener à bien la restauration et la mise en valeur de l'Aître Saint-Maclou, un lieu exceptionnel qui dans son état actuel est déjà l'un de lieux les plus visités de notre territoire, le seul *Camposanto* au monde qui possède une danse des morts sculptée complète de ses quelque 60 personnages, même si ces sculptures ont été très abîmées lors des révoltes protestantes de 1559 et 1562.

4° D'autres mises en valeur programmées sont incluses dans l'opération Cœur de Métropole, à l'intérieur des boulevards de Rouen, Rive-Droite (30 millions d'euros, à l'échéance 2019). Elles concernent, par exemple, le square Verdrel, le réseau des musées au nord de la rue Jean-Lecanuet, la tour Jeanne d'Arc et la création d'une signalétique patrimoniale et touristique.

5° Enfin, le Projet métropolitain (2015-2025) comprend un volet patrimonial et touristique étendu à tout le territoire : valorisation de la presqu'île

de Jumièges, aménagement de chemins de randonnées, développement des labels «paysages remarquables» et «forêts d'exceptions», travaux d'extension du Bureau des finances/de l'Office de tourisme...

Tout cela est très important, va dans le bon sens, mais ne couvre pas la totalité des besoins actuels et prévisibles des communes de la Métropole en matière de restauration et de mise en valeur de leur patrimoine.

### **Choisir et prioriser**

Elles sont et seront toutes obligées de faire des choix, de prioriser, ce qui n'est pas une nouveauté car elles connaissent cela depuis toujours. Pour ne prendre que l'exemple de la Ville de Rouen, c'est environ 100 millions d'euros qu'il faudrait investir dans son patrimoine (uniquement monumental), simplement pour le maintenir à un niveau sanitaire satisfaisant, sans parler de sa mise en valeur, de sa mise en lumière, de son animation, compléments indispensables à toute restauration. Rien que pour l'abbatiale Saint-Ouen, ce sont 30 millions d'euros qui seront nécessaires à moyen ou long terme pour ses façades sud et ouest, fragilisées et très exposées aux intempéries. Chaque église, chaque monument protégé (et il y en a plus de 200 à Rouen) a ses besoins, ses urgences. Les vitraux, les orgues sont menacés, pour ne citer que deux domaines où notre patrimoine est l'un des premiers en France et en Europe. Et la liste pourrait être allongée !

Face à cela, nous sommes contraints d'étaler nos interventions, et de faire des choix.

Nous devons d'abord privilégier la sécurité des habitants... et nos travaux d'urgence mangent souvent une bonne partie de nos budgets. Ensuite, il nous paraît raisonnable d'envisager une restauration seulement si elle est utile à la collectivité. On ne restaure pas un monument dont on ne sait que faire et qui va rester fermé<sup>5</sup>. Ce ne sont pas, bien entendu, les idées qui manquent pour les réutilisations éventuelles, nous en avons plein la besace, apportées par des habitants, par des passionnés comme nous, mais ces projets ne s'accompagnent quasiment jamais des financements nécessaires en termes d'investissements, et surtout pour couvrir les frais de fonctionnement. Frais de fonctionnement que beaucoup de collectivités doivent impérativement réduire (ou tout du moins éviter qu'ils n'augmentent trop vite), alors que les recettes de fonctionnement se réduisent.

---

5. Dans ce cas, de simples travaux de mise en sécurité et de mise hors d'eau suffisent, en attendant mieux. Mais ces travaux de simple entretien coûtent également cher.

Évidemment, nous préférons tout conserver, tout restaurer, tout mettre en valeur. C'est ce que nous demandent les associations patrimoniales qui sont là parfaitement dans leur rôle.

Mais il nous faut planifier, hiérarchiser, choisir en un mot. Nous savons, à peu près, ce que nous devons engager dans les 12 ans qui viennent, à raison de 2 à 3 millions d'euros par an (avec des années creuses et d'autres plus fastes). Chaque monument, en dehors des urgences, doit attendre son tour, il faut être très patient ! Pour le reste, il faut choisir, il faut trancher ! C'est du gaspillage d'argent public de maintenir hors d'eau, d'assurer la sécurité de monuments (ce qui coûte des milliers d'euros) dont nous ne savons que faire, par trop excentrés ou très peu accessibles, comme le sont, par exemple, les églises Saint-Paul et Saint-Nicaise. Nous les avons désaffectés et faisons maintenant appel au privé, à l'associatif ou au mécénat pour leur trouver un avenir. Mais cela ne veut pas dire qu'elles vont être démolies tout de suite et que nous ferons n'importe quoi. Nous gardons, par exemple, la responsabilité du patrimoine mobilier qu'elles renferment, très riche concernant Saint-Nicaise.

Nous sommes bien conscients que toute destruction de patrimoine est appauvrissement de notre avenir.

Certes, par le passé, alors que le concept de patrimoine n'existait pas, nos prédécesseurs ne se sont guère posés de question pour détruire et remplacer les monuments anciens par l'architecture du moment, pour construire le patrimoine de demain sur celui du passé.

Nous devons, nous aussi, marquer notre temps, nous préoccuper de ce que nous léguons aux générations futures. Si destruction il y a (et c'est parfois inévitable), nous devons nous efforcer de faire mieux à la place. Nous pouvons aussi, sans détruire, ce qui est plus dans l'esprit du temps, construire le patrimoine de demain, à côté de celui d'hier dans un équilibre qui, quand il est de qualité, fait le charme de nos villes.

Victor Hugo écrivait dès 1825 (il avait 23 ans et il sera, deux ans après, nommé membre correspondant de notre Académie), dans son texte *Guerre aux démolisseurs* : « Il faut arrêter le marteau qui mutile la face du pays. » Un précepte qui reste toujours d'actualité même si, fort heureusement, notre patrimoine est désormais bien mieux pris en considération et bien mieux protégé qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle.



*La toiture et la façade restaurées de l'église Saint-Maclou de Rouen, chef-d'œuvre du gothique flamboyant. © Photographie Jacques Calu, 2015.*

## TABLE DES MATIÈRES

<i>Préface</i> .....	5
par M. Nicolas PLANTROU	



### OUVERTURE

<i>Approche de la notion de métropole</i> .....	9
par M. Gérard GRANIER	

### ROUEN HIER ET AUJOURD'HUI

<i>Rouen, une métropole inscrite dans l'histoire?</i> .....	19
par M. Jean-Pierre CHALINE	
<i>Rouen, une métropole en question</i> .....	25
par M. Arnaud BRENNETOT	

### ROUEN, UNE MÉTROPOLE RECONNUE POUR SON CADRE DE VIE ?

<i>Quelle politique en matière d'environnement au sein de la métropole?</i> .....	39
par M. Michel LEROND	



<i>Quelles dynamiques métropolitaines pour la mobilité et le logement ?</i> .....	47
par M. Laurent MORENO	

## **ROUEN, UNE MÉTROPOLÉ RECONNUE POUR SON DYNAMISME ÉCONOMIQUE ?**

<i>Quelles infrastructures au service des entreprises et des habitants de la Métropole rouennaise ?</i> .....	65
par M. Jacques DELÉCLUSE	

<i>Comment faire de Rouen une métropole économique rayonnante et attractive pour les entreprises ?</i> .....	77
par M. Paul-Jacques LEHMANN	

## **ROUEN, UNE MÉTROPOLÉ ATTRACTIVE EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE ?**

<i>Comment améliorer l'attractivité de Rouen pour les enseignants et les étudiants ?</i> .....	87
par M. Jean-Louis BILLOËT	

<i>Comment développer la recherche dans la Métropole rouennaise ?</i> .....	93
par M. Hubert VAUDRY	

## **ROUEN, UNE MÉTROPOLÉ ATTRACTIVE EN MATIÈRE DE CULTURE ET DE PATRIMOINE ?**

<i>Comment valoriser le patrimoine de la Métropole rouennaise ?</i> .....	107
par M. Guy PESSIOT	

<i>La Réunion des musées métropolitains</i> .....	115
par M. Sylvain AMIC	

**LA GOUVERNANCE DE LA MÉTROPOLE ROUENNAISE**

*Rouen est-elle une métropole  
au service de la Région normande?* ..... 123  
par M. François GAY

*Quelle gouvernance de la Métropole rouennaise?* ..... 131  
par M. Nicolas PLANTROU



*Conclusion* ..... 149  
par M. Guy QUINTANE

Dépôt légal : juin 2016  
IMPRIMÉ EN FRANCE



Achevé d'imprimer en juin 2016  
sur les presses de l'imprimerie *La Source d'Or*  
63039 Clermont-Ferrand  
Imprimeur n° 18800N



Tiré à part numérique de *Rouen : quelle métropole ?*,  
*Précis de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, année 2015.  
© Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, 2016.  
Tous droits réservés pour tous pays.

*Ne peut être vendu. Toute diffusion ou distribution sans autorisation préalable de l'auteur ou de l'éditeur est interdite.*

ISSN : 1154-7707

ISBN de l'édition papier : 978-2-9549009-2-6